



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Sofanor

Question écrite n° 49966

Texte de la question

M. René Carpentier interroge M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications à propos du devenir de la société Sofanor située à Quievrechain. Cette société, filiale de l'ANF Industrie ferroviaire, semble en difficulté et serait reprise par la société anglaise Transintech Holdings Limited. Or, cette société n'offre pas aux yeux des élus du comité d'entreprise toutes les garanties nécessaires pour un rachat dans de bonnes conditions. Ils s'interrogent quant au devenir des ouvriers et de l'entreprise ; l'inquiétude est grande notamment quant à l'éventualité, après la vente, d'une fermeture définitive due aux difficultés financières de la société anglaise. Par conséquent, il lui demande où en est exactement le dossier et quelles sont les garanties exactes qui seront données au personnel quant à la pérennité de leurs emplois.

Données clés

Auteur : [M. Carpentier René](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49966

Rubrique : Matériels ferroviaires

Ministère interrogé : industrie, poste et télécommunications

Ministère attributaire : industrie, poste et télécommunications

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1607